



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



**MANDAT**  
2021/2023



# CALENDRIER D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

## INFORMATIONS PRATIQUES

### > DU 5 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

Réception des candidatures par l'équipe du Conseil municipal des jeunes.

Vidéo et fiche de renseignement à envoyer à [cmj@savigny.org](mailto:cmj@savigny.org)

### > DU 2 AU 5 NOVEMBRE

Sélection des membres du CMJ

### > LE 6 NOVEMBRE

Publication des résultats sur les médias de la ville

### > À DÉFINIR EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE COVID-19

Installation du Conseil municipal des jeunes



## PLUS D'INFORMATIONS

Conseil Municipal des Jeunes  
[cmj@savigny.org](mailto:cmj@savigny.org) - 06 63 89 45 33 | 01 69 54 40 33



# ÉDITORIAL

Parce que les jeunes Saviniens et les jeunes Saviniennes portent un regard singulier sur notre ville et la vie quotidienne dans ses quartiers, qu'ils ont envie de développer leur conscience citoyenne à travers des actes concrets, la ville s'engage à leurs côtés avec le Conseil municipal des jeunes.

Cette instance est un espace démocratique où chacun peut s'exprimer, écouter et partager avec les autres jeunes élus. Elle représente aussi un espace de travail dans lequel chaque conseiller est dépositaire de sa contribution pour la réalisation de projets dans l'intérêt de toute la population. Le Conseil municipal des jeunes est composé de 20 membres maximum, désignés parmi les jeunes Saviniennes et Saviniens, élèves en classes de quatrième (sur la commune ou non) et/ou âgés de 14 ans.

Durant deux années, ces conseillers vont prendre part à la vie démocratique locale et partager une expérience enrichissante. Pendant ce mandat, ils seront les représentants de tous les jeunes Saviniens et, en leur nom, pourront mener de nombreux projets.

Vous trouverez dans ce guide pratique tous les renseignements utiles vous permettant de comprendre le fonctionnement du CMJ ainsi que le bulletin d'inscription requis pour la présentation de la candidature du futur conseiller, si votre adolescent(e) est intéressé(e).

Préparation d'ateliers, réalisation d'expositions à destination du jeune public, publication d'un journal, initiation à la communication numérique, contributions à l'organisation d'événements proposés par la municipalité, organisation de sorties à vocation pédagogique... Le Conseil municipal des jeunes de Savigny-sur-Orge propose ainsi une véritable initiation à la conduite et à l'animation de projets.

Le Conseil municipal des jeunes est surtout une expérience de la vie publique et du mandat municipal, animé dans un esprit convivial et républicain.

**Jean-Marc DEFREMONT**



# AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES JE DÉFENDS MES PROJETS ET JE PARTICIPE

## LE CMJ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

A l'image du Conseil municipal qui rassemble 39 élus pour gérer les affaires de la ville, le Conseil municipal des jeunes se compose de 20 membres maximum, désignés parmi les jeunes Saviniennes et Saviniens, élèves en classes de quatrième (sur la commune ou non) et/ou âgés de 14 ans.

Comme le Conseil municipal adultes, le CMJ est un lieu de débats et de décisions où chacun peut exposer ses idées et développer collégalement des projets pour la ville et ses habitants. Le CMJ représente les jeunes Saviniens et s'adresse prioritairement à eux.

## LE CMJ, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

### Les séances du Conseil municipal des jeunes

Le CMJ se rassemble plusieurs fois par an en séances dites plénières, c'est à dire avec ses 20 membres. Ces séances se déroulent en présence du Maire et/ou de son Adjoint en charge de la démocratie locale. Elles sont l'occasion pour les élus du CMJ de présenter et d'approuver leurs projets.

### Les commissions thématiques

Parce que chacun des membres s'intéresse à de multiples sujets, le CMJ lui propose de s'exprimer sur ses centres d'intérêts en rejoignant l'une des 3 commissions. Elles permettent de se réunir plus fréquemment et en petits groupes pour préparer les projets. Sur ce mandat, elles seront consacrées à l'environnement et au développement durable, au devoir de mémoire et au lien intergénérationnel, ainsi qu'à la culture et la vie locale. Elles seront complétées par des ateliers comme celui, par exemple, organisé autour de la prise de parole et de la confiance en soi.



# EN tant que JEUNE, JE FAIS ENTENDRE MA VOIX, ET JE PARTICIPE À LA VIE DE LA VILLE.

## • L'APPUI ET LE CONSEIL DES SERVICES DE LA VILLE

Encadré et animé par des agents municipaux, le CMJ est amené à interagir avec l'ensemble des services de la ville. Les membres du CMJ seront donc aussi accompagnés par les agents en charge des domaines de compétences abordés durant l'année de la mandature. Le CMJ dispose de tous les moyens municipaux lui permettant d'engager un travail sérieux et valorisant.

## • UNE EXPÉRIENCE ORIGINALE DES INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES ET DE LA VIE CITOYENNE

Participer au CMJ, c'est aussi découvrir le fonctionnement d'institutions locales et nationales. L'expérience permet aux jeunes élus de découvrir des lieux qui ont contribué ou contribuent encore à écrire notre histoire, à faire vivre la République : Assemblée Nationale, Sénat, sièges d'institutions, de collectivités locales et territoriales... Intégrer le CMJ c'est aussi participer activement au Devoir de Mémoire en étant présent aux cérémonies commémoratives.



### LES COMMISSIONS DU CMJ 2021-2023 :


Commission Cadre de vie et Développement durable,  
Commission Solidarité, Vivre ensemble et Devoir de mémoire,  
Commission Culture

### LES QUALITÉS DU CONSEILLER MUNICIPAL DES JEUNES :

- **Disponibilité** : le CMJ est une aventure qui dure 2 ans.
- **Ecoute** : le CMJ est une aventure collective où chacun à la parole.
- **Implication** : le CMJ est un projet nécessitant un investissement personnel.

 [WWW.SAVIGNY.ORG](http://WWW.SAVIGNY.ORG)

 [VILLE DE SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE](https://www.facebook.com/VILLEDESAVIGNYSURORGE)

 [SAVIGNY\\_SUR\\_ORGE\\_OFF](https://www.instagram.com/SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF)

 [@SAVIGNY\\_OFF\\_91](https://twitter.com/SAVIGNY_OFF_91)

## CONDITIONS PRÉALABLES À TOUTE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

- Être domicilié à Savigny-sur-Orge
- Avoir 14 ans ou être scolarisé en classe de 4<sup>ème</sup>
- Accepter de s'engager pour une durée de 2 ans
- Renvoyer le bulletin d'inscription ci-contre dûment complété.
- Réaliser un portrait-vidéo de deux minutes maximum pour se présenter dans le cadre de la désignation des jeunes conseillers.



### PLUS D'INFORMATIONS

Conseil Municipal des Jeunes  
[cmj@savigny.org](mailto:cmj@savigny.org) - 06 63 89 45 33 | 01 69 54 40 33



# JE PARTICIPE AU CMJ

## INSCRIPTION / CANDIDATURE

À retourner par mail à [cmj@savigny.org](mailto:cmj@savigny.org),  
par courrier au CMJ ou à déposer à l'accueil de la Mairie  
48, avenue Charles-de-Gaulle - 91600 Savigny-sur-Orge



**AVANT LE 2 NOVEMBRE 2020**

**Pour se présenter, chaque candidat devra enregistrer un court autoportrait vidéo** (environ deux minutes) soit en mode selfie soit en filmant les aspects de Savigny qu'il aime bien tout en exposant en voix off les raisons de sa candidature. La sincérité et la spontanéité de l'autoportrait primeront sur la qualité artistique de cette courte vidéo.

Dans cet autoportrait, le candidat indiquera son nom, son prénom, son âge, le quartier dans lequel il réside, et les intérêts qu'il a dans la vie (ci-dessous un mini questionnaire pouvant servir de guide) et les raisons pour lesquelles le candidat souhaite rejoindre l'équipe en 2021 du Conseil municipal des jeunes de Savigny-sur-Orge.

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS et AUTORISATION PARENTALE

**JEUNE**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Adresse : .....

..... Collège fréquenté : .....

**REPRÉSENTANT  
LEGAL 1**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

Adresse mail : .....

**REPRÉSENTANT  
LEGAL 2**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

Adresse mail : .....



## VOTRE ENFANT SOUHAITE DEVENIR MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE SAVIGNY-SUR-ORGE.

Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale considérant que celui-ci est mineur.

Je soussigné(e).....

Domicilé(e).....

représentant légal 1 de l'enfant mineur.....

Je soussigné(e) .....

Domicilé(e).....

représentant légal 2 de l'enfant mineur.....

- Autorise mon enfant à participer à la présentation vidéo pour l'inscription au CMJ et à transmettre cette dernière par voie électronique.
- Autorise mon enfant à participer aux différentes réunions et activités liées au Conseil Municipal des Jeunes.
- Accepte de recevoir par voie postale et/ou par courriel les différentes informations relatives au conseil (invitations, programmes, rendez-vous...).
- Autorise la Ville de Savigny-sur-Orge, en cas d'urgence, à se substituer à moi pour les actes nécessaires à la sécurité ou à la santé de mon enfant et à prendre toute décision que l'urgence médicale ou chirurgicale nécessiterait sur demande d'un médecin.
- Autorise le service Communication de la ville à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises dans le cadre des actions du CMJ, sans contrepartie financière, sur tout support d'information municipal, y compris sur les médias sociaux.
- Prends note que la Ville de Savigny-sur-Orge m'a informé de l'intérêt que mon enfant soit couvert par une assurance civile et une assurance individuelle couvrant les accidents corporels (en cas d'absence de couverture, se rapprocher d'une société d'assurance).
- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du C.M.J. et en accepte l'organisation, en particulier concernant les déplacements que mon enfant devra effectuer en autonomie.

Fait le

**Signature**

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, nous vous informons que les données recueillies sur ce formulaire sont destinées à l'inscription et à la participation au Conseil Municipal des Jeunes. La base légale du traitement est le consentement. Le responsable du traitement est M. le Maire de Savigny-sur-Orge. Les données collectées seront communiquées au service Communication ainsi qu'au Cabinet du Maire/ Elles seront conservées pendant tout le mandat du CMJ (2 ans), puis archivées.

Vous pouvez, sous certaines conditions, demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données personnelles et vous opposer au traitement de vos données, et ce, à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant les données personnelles, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données de la Ville à l'adresse mail : [dpo@savigny.org](mailto:dpo@savigny.org)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits concernant vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).